

# Qualification

## Niveau de diplôme de la population des 15 ans ou plus ayant terminé ses études par sexe en 2006

Diplôme	Corse-du-Sud		Haute-Corse		Corse		France	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Sans diplôme	33,7	33,9	36,2	35,7	35,0	34,8	28,7	35,0
BEPC	9,1	10,9	9,3	10,4	9,2	10,6	5,4	7,6
CAP/BEP	21,7	15,4	20,3	15,0	21,0	15,2	29,0	19,4
Bac ou Brevet professionnel	18,9	21,4	17,3	19,6	18,0	20,4	14,8	15,3
Niveau Bac+2	6,5	9,8	6,7	9,0	6,6	9,4	9,3	12,1
Niveau supérieur	10,1	8,6	10,2	10,3	10,2	9,6	12,8	10,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

## Catégorie socioprofessionnelle de la population des 15 ans ou plus par sexe en 2006

Catégorie socioprofessionnelle	Corse-du-Sud		Haute-Corse		Corse		France	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Agriculteurs exploitants	1,5	0,4	2,2	0,6	1,9	0,5	1,6	0,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,1	2,7	7,1	2,7	7,1	2,7	4,8	1,7
Cadres, professions intellectuelles sup.	6,7	3,7	6,1	3,7	6,4	3,7	10,8	5,9
Professions Intermédiaires	11,1	10,9	10,7	9,8	10,9	10,3	13,9	13,4
Employés	11,8	25,6	11,7	23,0	11,8	24,2	8,1	24,5
Ouvriers	19,9	2,1	19,7	2,0	19,8	2,0	23,4	5,3
Retraités	27,7	25,8	26,2	24,1	26,9	24,9	24,0	26,4
Autres sans activité professionnelle	14,1	28,9	16,2	34,1	15,3	31,7	13,3	22,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

## Niveau de diplôme par type d'activité en Corse en 2006

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités	Autres inactifs
Aucun diplôme ou CEP	20,4	29,4	50,6	52,1
BEPC, brevet	8,6	9,2	11,7	10,8
CAP ou BEP	22,7	25,0	10,2	15,2
Bac général, technologique ou professionnel	22,1	21,4	16,7	14,5
Diplôme enseignement supérieur	26,2	15,0	10,8	7,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

**E**n Corse, les jeunes poursuivent moins souvent leurs études qu'en moyenne nationale. Même s'il a nettement augmenté depuis 1999, le taux de scolarisation demeure parmi les plus faibles de France métropolitaine. Cette faible scolarisation est particulièrement marquée au sortir du secondaire. Le taux de scolarisation des 18-21 ans n'est en effet que de 60 % en Corse, 8 points de moins qu'au niveau national. En revanche, entre 22 et 24 ans, l'écart se réduit : 25 % des jeunes résidant en Corse sont inscrits dans un établissement d'enseignement, ce qui situe l'île au milieu du classement des régions françaises. Ce retrait précoce du système éducatif, parfois sans qualification, accroît le risque de chômage.

Le niveau de diplôme en Corse est globalement faible. La part de non diplômés parmi la population ayant achevé ses études est plus élevée qu'au niveau national, en particulier en Haute-Corse. L'absence complète de qualification est un phénomène qui n'épargne pas les jeunes. Parmi les insulaires de moins de 30 ans, 22 % ont quitté l'école sans le moindre diplôme. Inversement, les diplômés de filières professionnelles sont sous-représentés dans la région, notamment les détenteurs de CAP. Ils représentent moins de 10 % des personnes ayant terminé leurs études contre 15 % au niveau national. Parallèlement, 37 % de la population est au moins titulaire du baccalauréat, proportion désormais voisine de la moyenne nationale. Cependant, ces diplômés s'arrêtent plus souvent au niveau bac. Seulement 48 % d'entre eux ont poursuivi des études supérieures contre 60 % en France. En Corse, la faible qualification est accentuée par la surreprésentation des inactifs qui regroupent 46 % de la population des 15 ans ou plus (39 % au niveau national). Ils sont en effet globalement moins qualifiés que les actifs. Parmi les retraités et les personnes sans activité professionnelle, 51 % n'ont aucun diplôme contre 20 % des actifs.

La structure de l'appareil productif conditionne largement la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, les employés forment la catégorie d'actifs la plus présente en Corse : 36 % des actifs de 15 ans ou plus. Ils sont globalement plus qualifiés qu'en moyenne de province, 42 % d'entre eux ont au moins le bac. De même, au sein d'un appareil productif composé d'une multitude de petits établissements, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont particulièrement nombreux. Leur niveau de diplôme est supérieur à la moyenne nationale. A l'inverse, les ouvriers pèsent peu dans l'économie insulaire (21 % des actifs contre 27 % en province). Ils sont moins souvent diplômés qu'au niveau national et nettement moins nombreux à être d'un titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Les cadres, professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires, sont également moins représentés en Corse qu'au niveau national. Ils sont plus rarement titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

**Taux de scolarisation** : rapport entre la population inscrite dans un établissement d'enseignement et la population totale.

**Sans diplôme** : Les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder. La catégorie « non diplômés » regroupe ici les personnes : n'ayant déclaré aucun diplôme (pas de scolarité, scolarité jusqu'à l'école primaire ou au collège, scolarité au-delà du collège) ou possédant un certificat d'études primaires (CEP).

**Inactifs** : conventionnellement, personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 14 ans, étudiants, retraités, femmes et hommes au foyer, personnes en incapacité de travailler... Ici, ne sont pris en compte que les individus de 15 ans ou plus qui ne sont pas scolarisés dans un établissement d'enseignement.

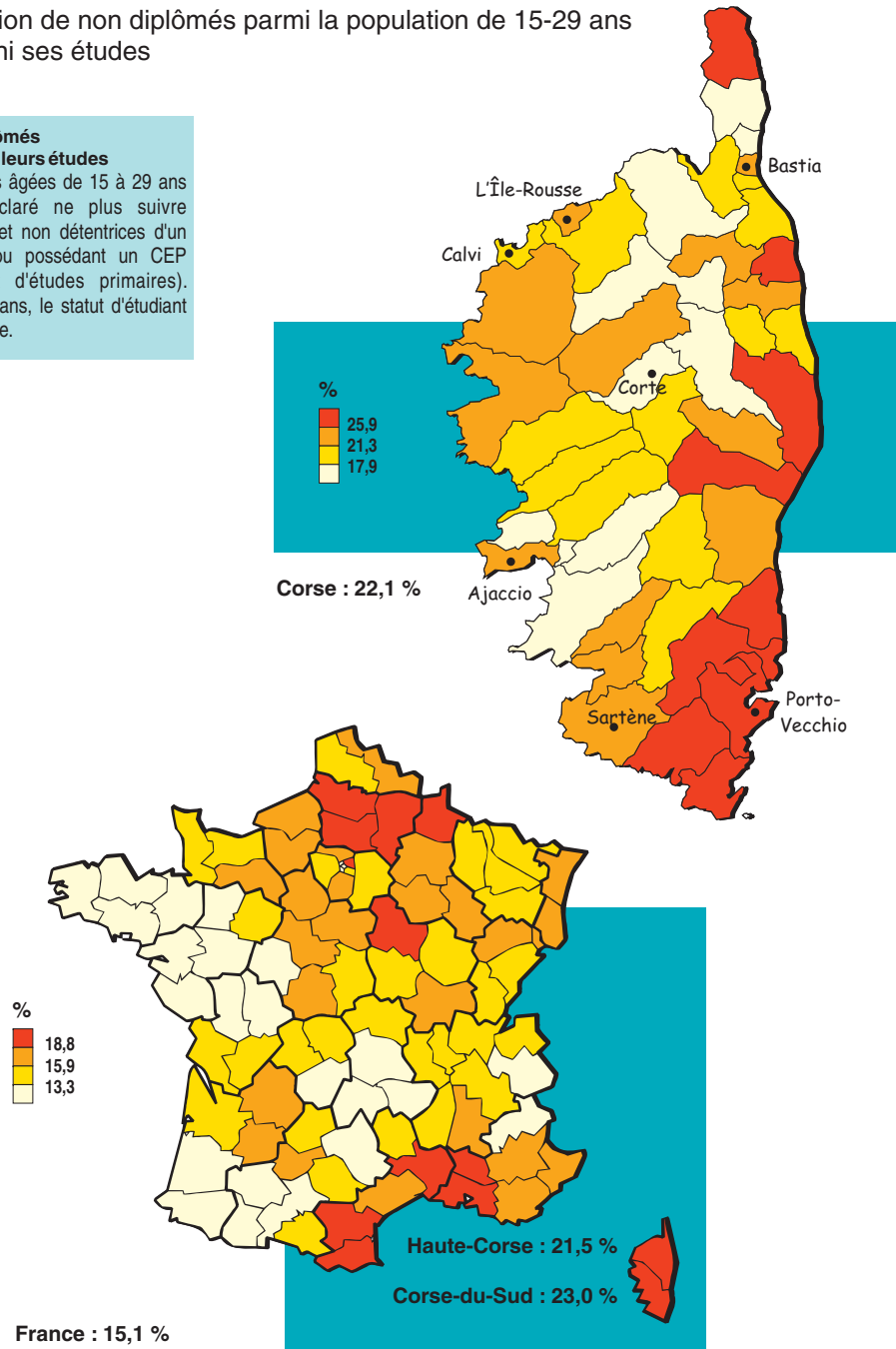
# Diplômes

Proportion de non diplômés parmi la population de 15-29 ans ayant fini ses études

## Non diplômés

### ayant fini leurs études

Personnes âgées de 15 à 29 ans ayant déclaré ne plus suivre d'études, et non détentrices d'un diplôme ou possédant un CEP (Certificat d'études primaires). Après 30 ans, le statut d'étudiant devient rare.

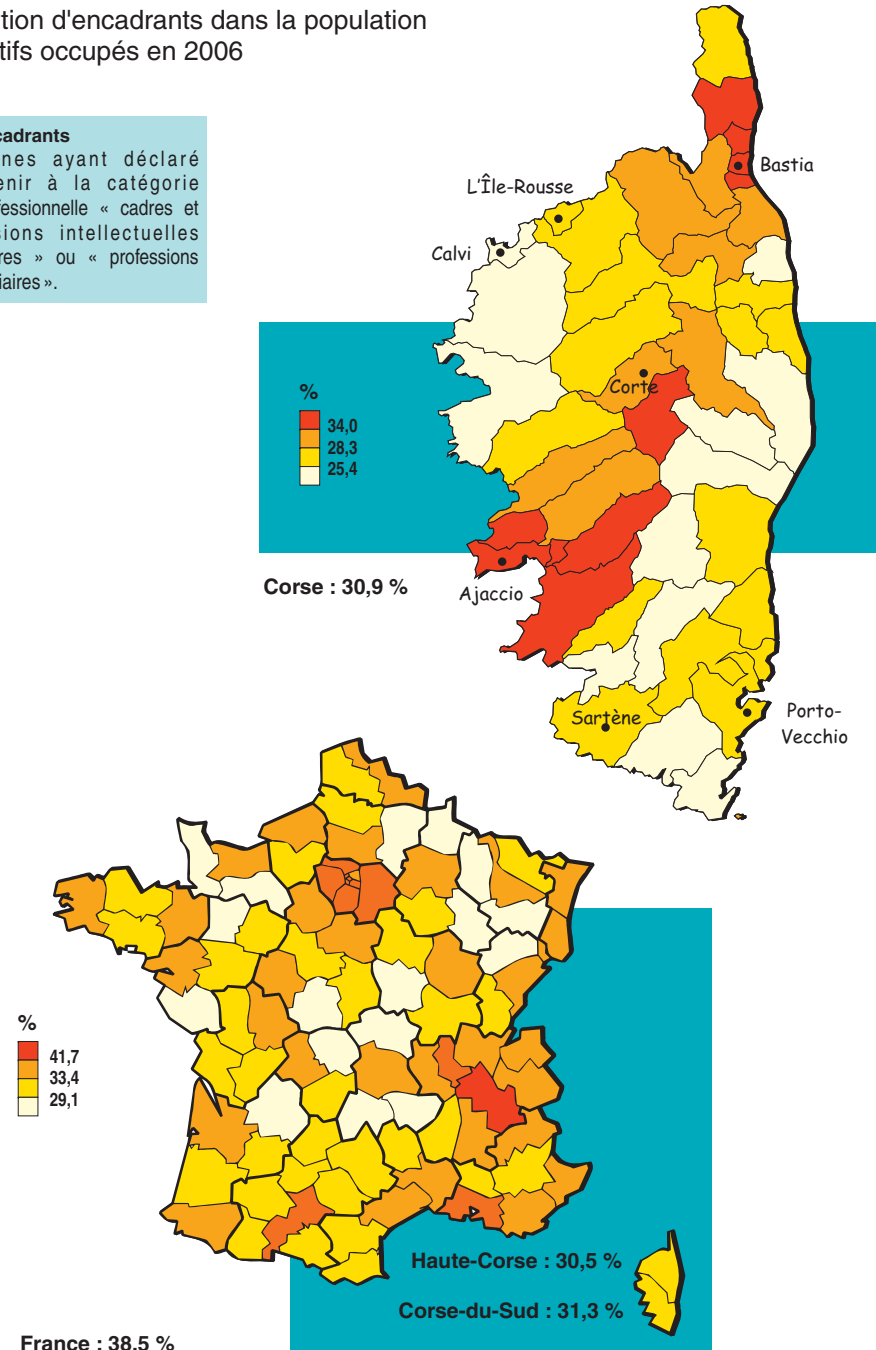


# Professions d'encadrement

Proportion d'encadrants dans la population des actifs occupés en 2006

## Les encadrants

Personnes ayant déclaré appartenir à la catégorie socioprofessionnelle « cadres et professions intellectuelles supérieures » ou « professions intermédiaires ».



Source : Insee - Recensement de la population 2006.

Source : Insee - Recensement de la population 2006.